

## Annexe D — Attestation prévue au sous-alinéa 15(4)(b)(i)

---

En transmettant le présent formulaire de déclaration à la Société d'assurance-dépôts du Canada, le chef des finances, ou autre dirigeant autorisé,

\_\_\_\_\_  
[Nom du dirigeant]

certifie que les états financiers audités ci-joints de

\_\_\_\_\_  
[Nom de l'institution membre]

confirment les renseignements transmis auparavant à la SADC et qu'aucune modification du formulaire de déclaration ou des documents et relevés présentés n'est requise en ce qui concerne l'exercice comptable des primes fixé par la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et commençant le 1<sup>er</sup> mai 2023.

Date : \_\_\_\_\_